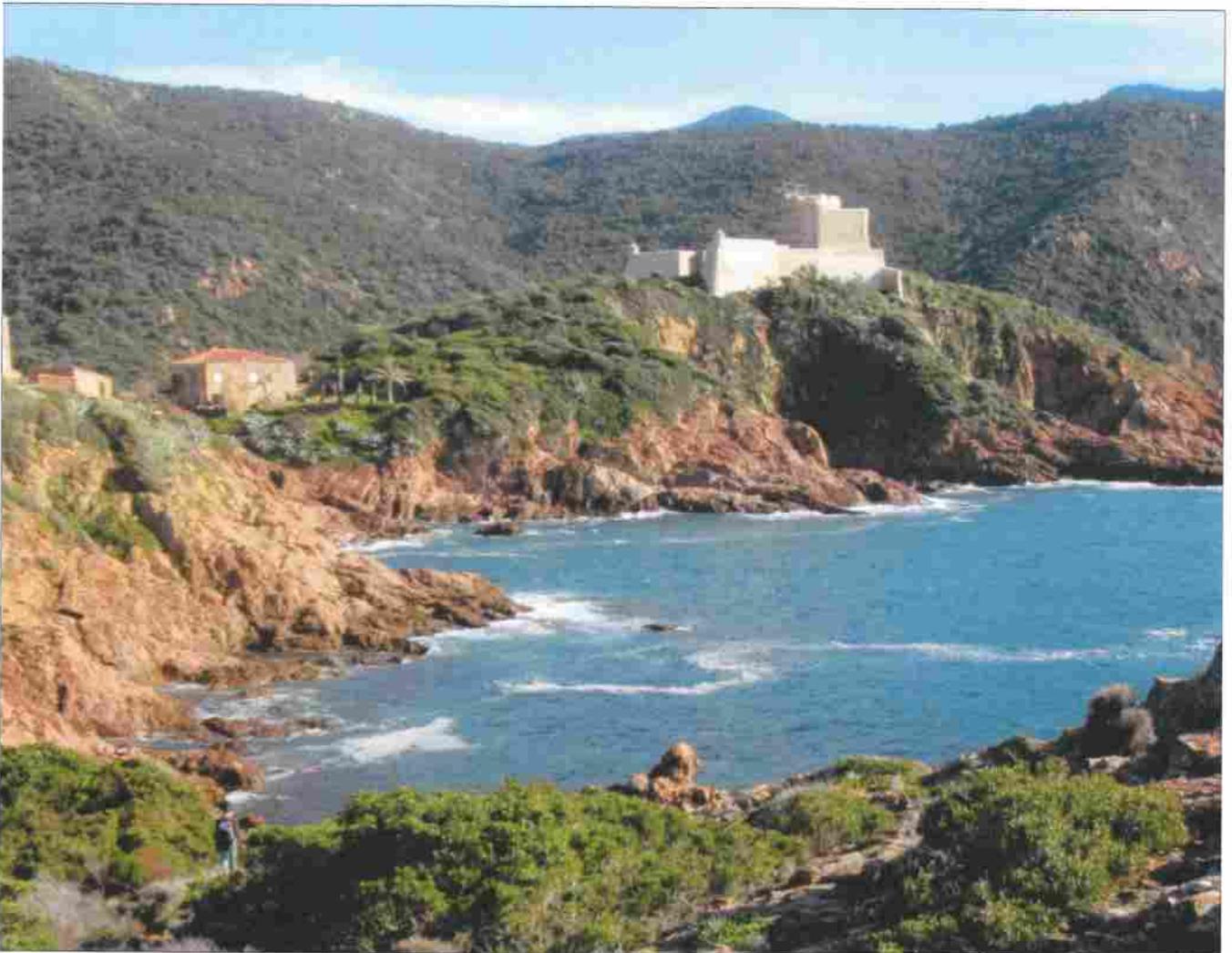


Aménagement d'un réseau de sentiers pour l'accès au fortin et aux abords du hameau de **GIROLATA**
Commune d'Osani - Corse du Sud

ANNEXES À L'EXAMEN AU CAS PAR CAS

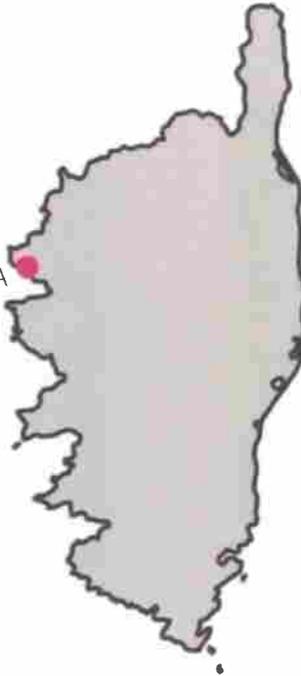


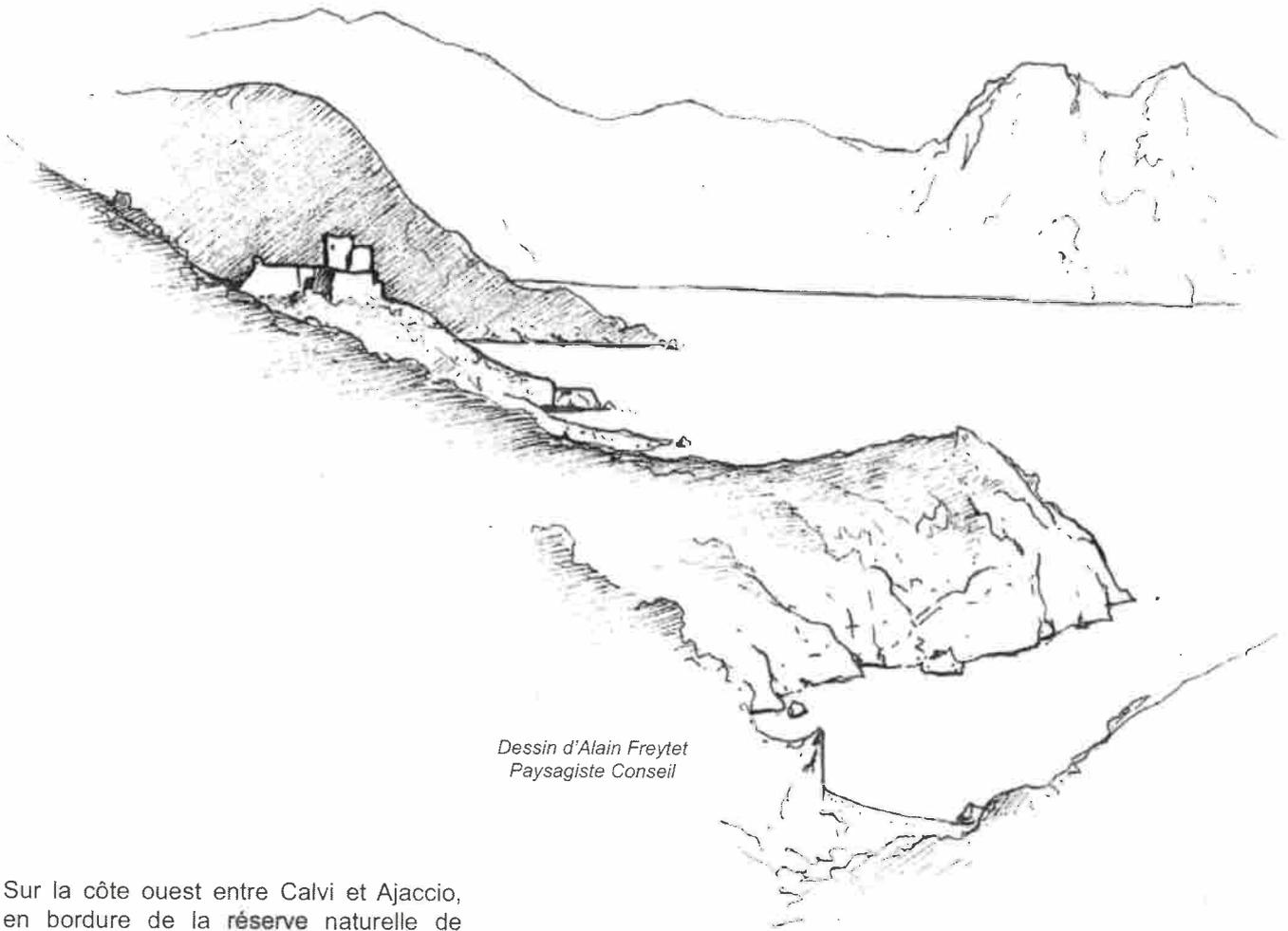
**HAMAC
PAYSAGE**

Pauline Maraninchi
& Valentin Charlot
Paysagistes DPLG

tel : 06 14 20 29 38
atelier.hamac@gmail.com

GIROLATA
Commune : OSANI (2A)
Surface protégée : 40.86 hectares
Protégé depuis : 1997





*Dessin d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil*

Sur la côte ouest entre Calvi et Ajaccio, en bordure de la **réserve** naturelle de Scandula, Girolata et son **paysage** de carte **postale** est le seul mouillage bien abrité de cette partie du littoral occidental de la Corse. Des **paysages** extraordinaires s'offrent au regard depuis le site.

La hauteur exceptionnelle des falaises qui atteignent les 600 **mètres**, au Capu Seninu, est liée à la **formation** volcanique très ancienne du site : Girolata est sur la bordure de l'ancien volcan qui, en explosant il y a 300 millions d'**années**, a formé un grand cratère d'**effondrement**.

Au Moyen-Age, Girolata est considéré comme un lieu hautement **stratégique** car très isolé et bien protégé, disposant d'eau douce et offrant la possibilité de surveiller l'entrée du golfe depuis le **promontoire rocheux**. Les **Barbaresques** n'hésitaient pas à y faire relâche en toute **quiétude**.

Aujourd'hui encore, le petit hameau de Girolata et son port naturel niché au fond de la baie éponyme ne sont accessibles qu'en bateau ou à pieds : aucune route n'ayant jamais été **construite**. Cette originalité et la **proximité** de Scandula en fait un lieu d'attrait touristique majeur du littoral corse.



Le petit hameau de quelques dizaines de maison, jadis **occupées** par les agriculteurs et éleveurs venus des Dui Sevi et du Niolu et par des pêcheurs, s'est **aujourd'hui transformé** en village touristique de **commerces** et de résidences **secondaires**. Seule une **poignée** d'habitants y passe l'hiver.

Au-dessus de la plage de **Cavone**, une très belle aire à blé et les traces de **nombreuses terrasses** de cultures **étagées** sont les signes d'une **activité agricole passée**. Aujourd'hui, le golfe de Girolata fait partie du site « **Patrimoine Mondial de l'Unesco** » du Golfe de Porto, **protégé** depuis 1983.

PLAN D'INTENTIONS PAYSAGÈRES / ÉTAT PROJET

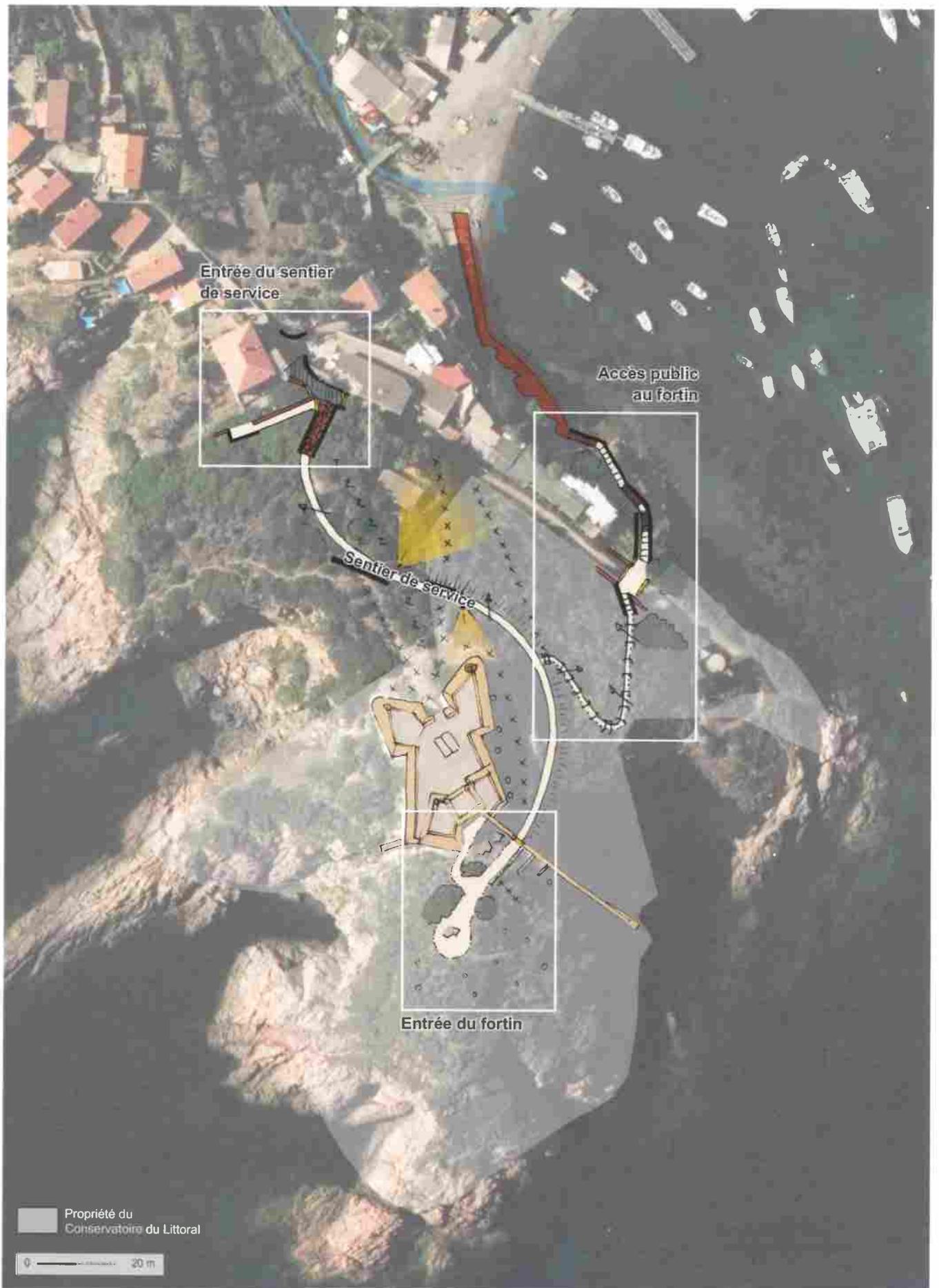
Le fortin génois fait actuellement l'objet d'une restauration. Son accès piétonnier est à créer pour faciliter sa découverte. A l'ouest du village, des terrains situés le long de l'arrivée du Mare e Monti depuis Galeria sont la propriété du Conservatoire du Littoral. **Le projet a pour objet la création de sentiers dans ces parcelles.**

Au nord du hameau, des traces sauvages lacèrent le maquis et proposent des tracés inconfortables, peu intéressants. L'absence de balisage et d'information n'incite pas les visiteurs à découvrir réellement le site. Ils restent bien souvent sur la plate-forme de l'aire à blé et s'aventurent sur quelques centaines de mètres le long du sentier communal.

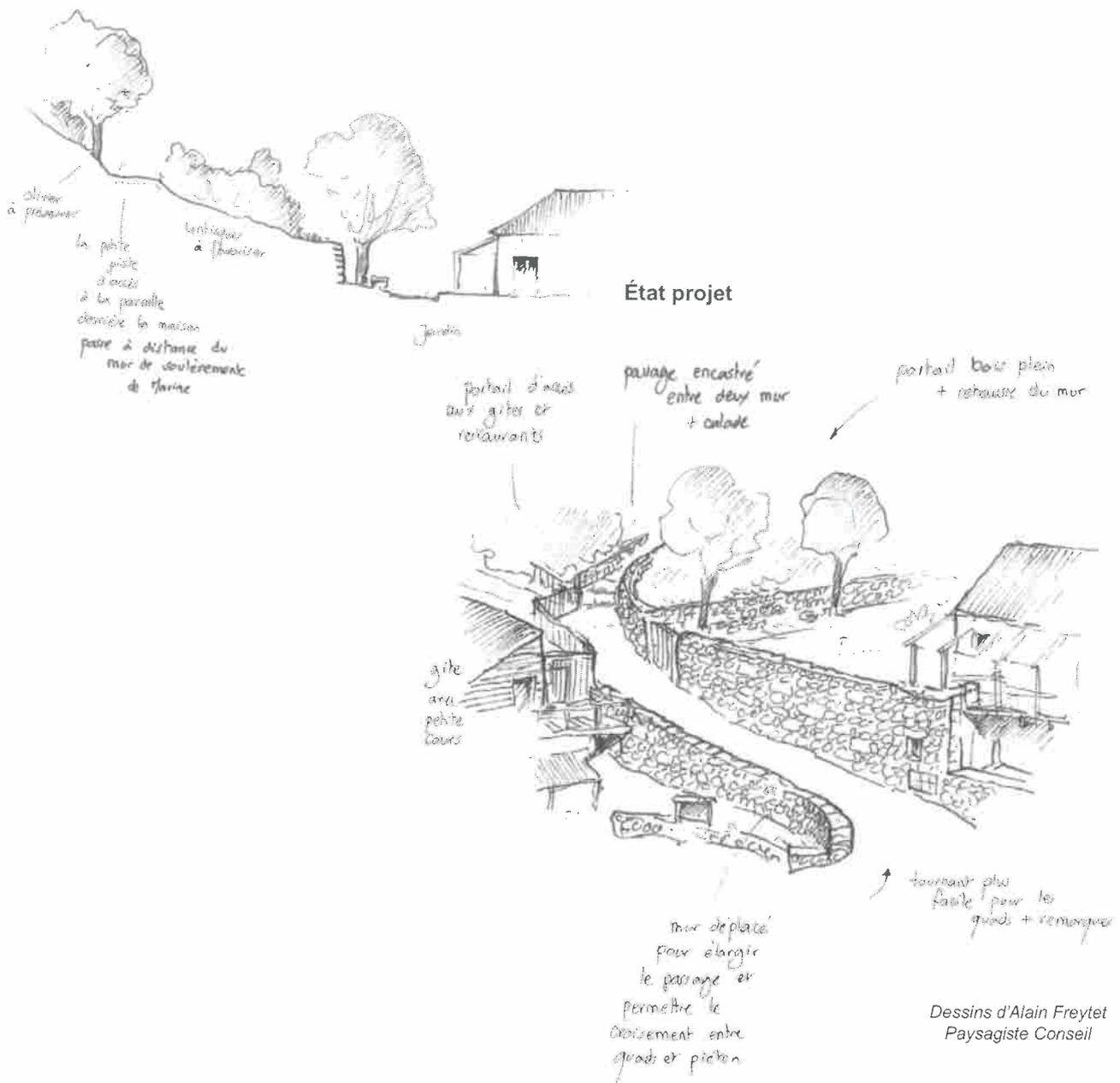
La création d'un nouveau réseau de sentiers permettrait de diversifier les activités proposées sur le site de Girolata. En proposant une découverte plus large du site, ils désengorgeront le village dans lequel restent les visiteurs par manque de perspective de promenade. L'objectif de ce petit réseau de sentiers est donc de proposer quelques circuits courts de découverte des paysages du site de Girolata. Ces sentiers, strictement piétons et calibrés comme tel, permettront d'atteindre la mer à la plage di u Cavone.

Plan d'intentions paysagères établi par Alain Freytet, dans le cadre de sa mission de paysagiste conseil pour le Conservatoire du Littoral de la Corse.





ENTRÉE DU SENTIER DE SERVICE / SECTEUR 1

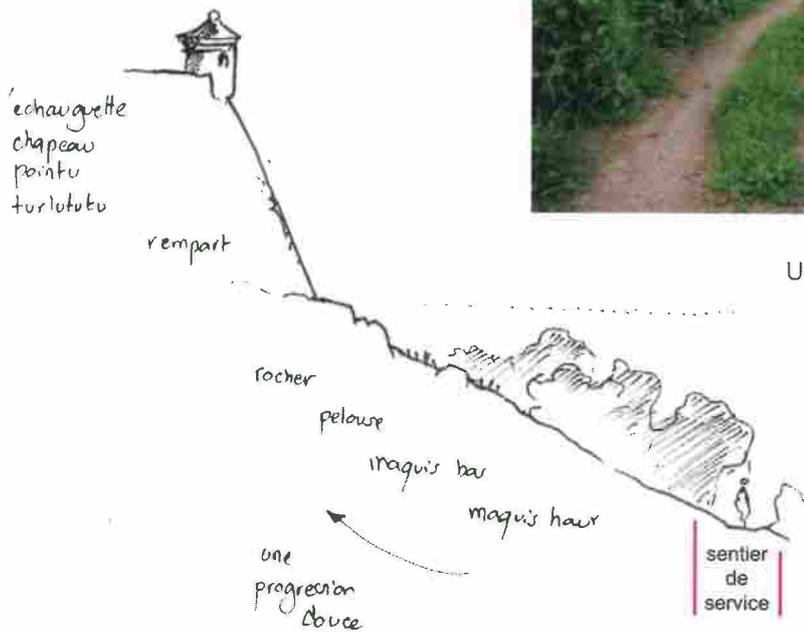


État existant

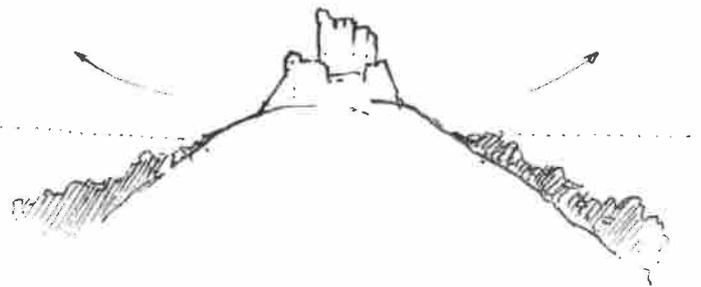


État existant

Un large sentier collé au pied du mur d'enceinte



le sommet est dégagé, le fortin est mis en valeur, recontré en pied

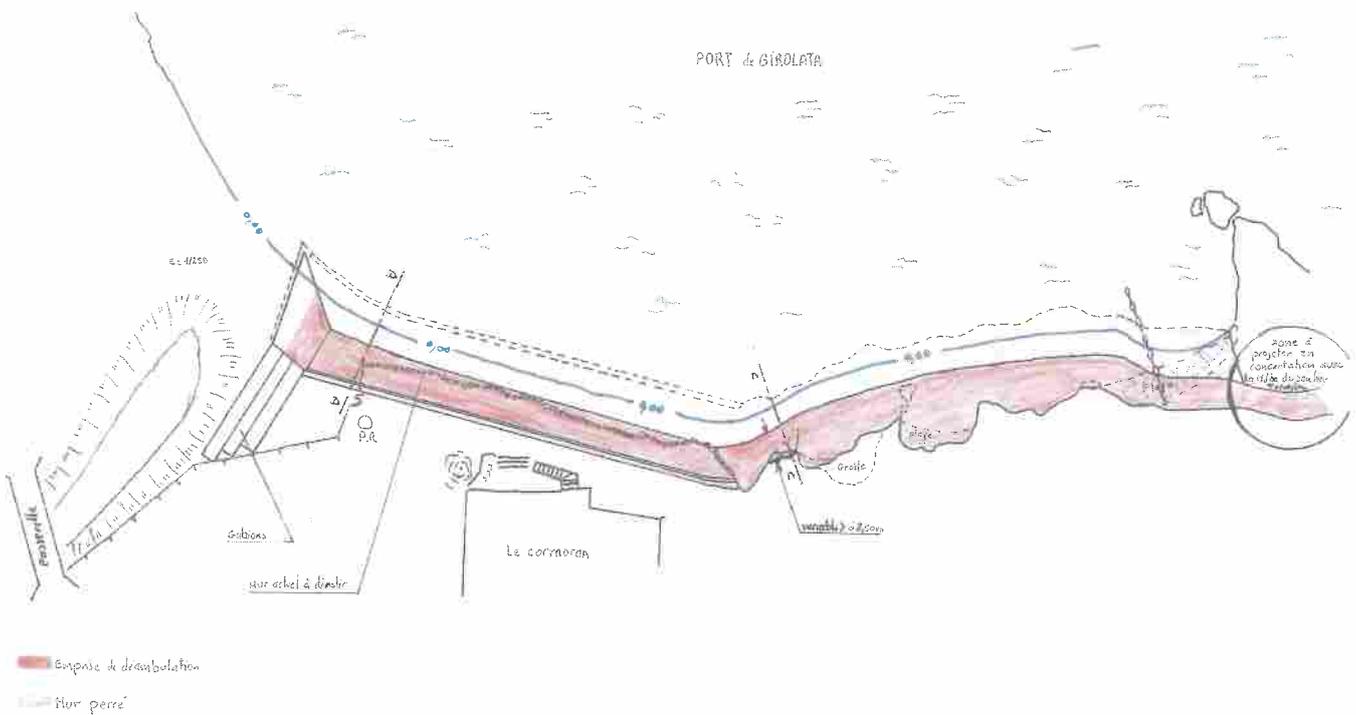


État projet

Le sentier est décalé une vingtaine de mètres plus bas.

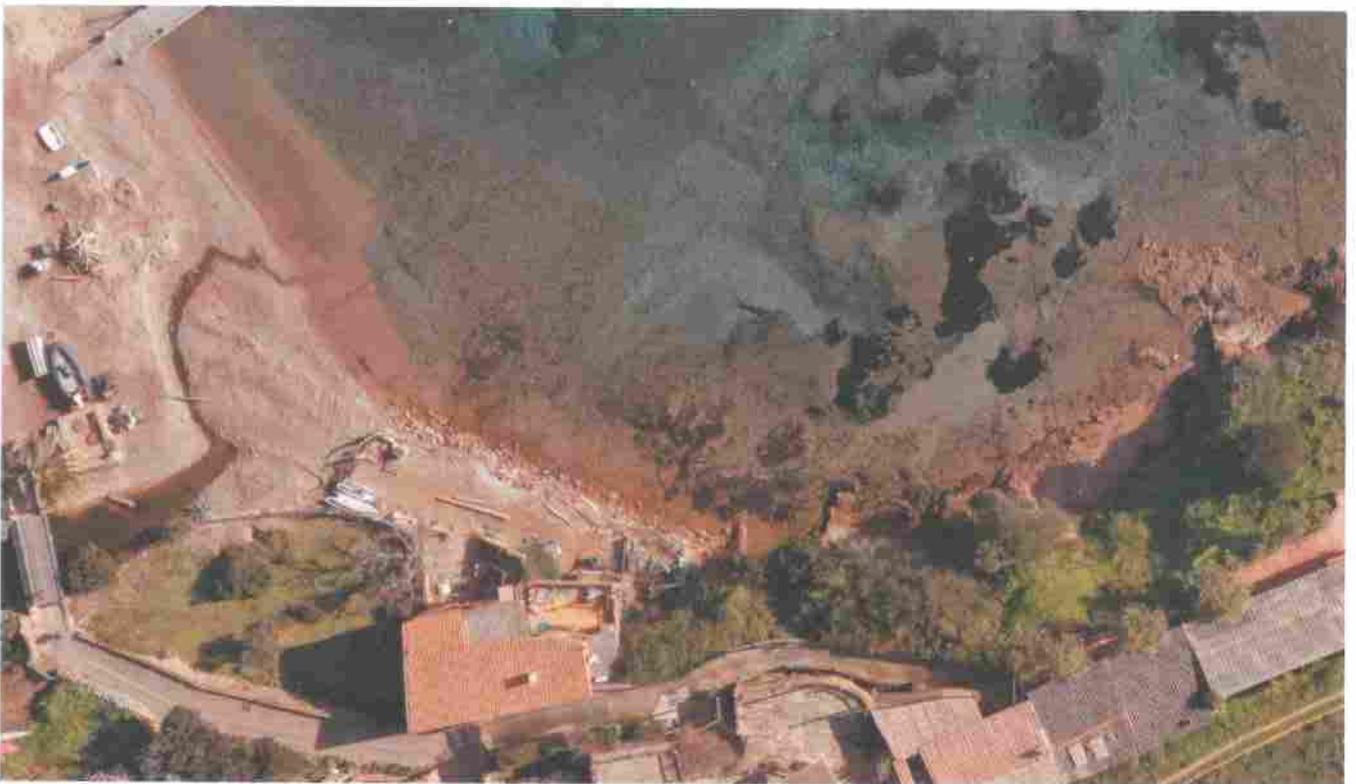
Le pied du mur d'enceinte est dégagé de sa végétation haute.

ACCÈS PUBLIC AU FORTIN / SECTEUR 1

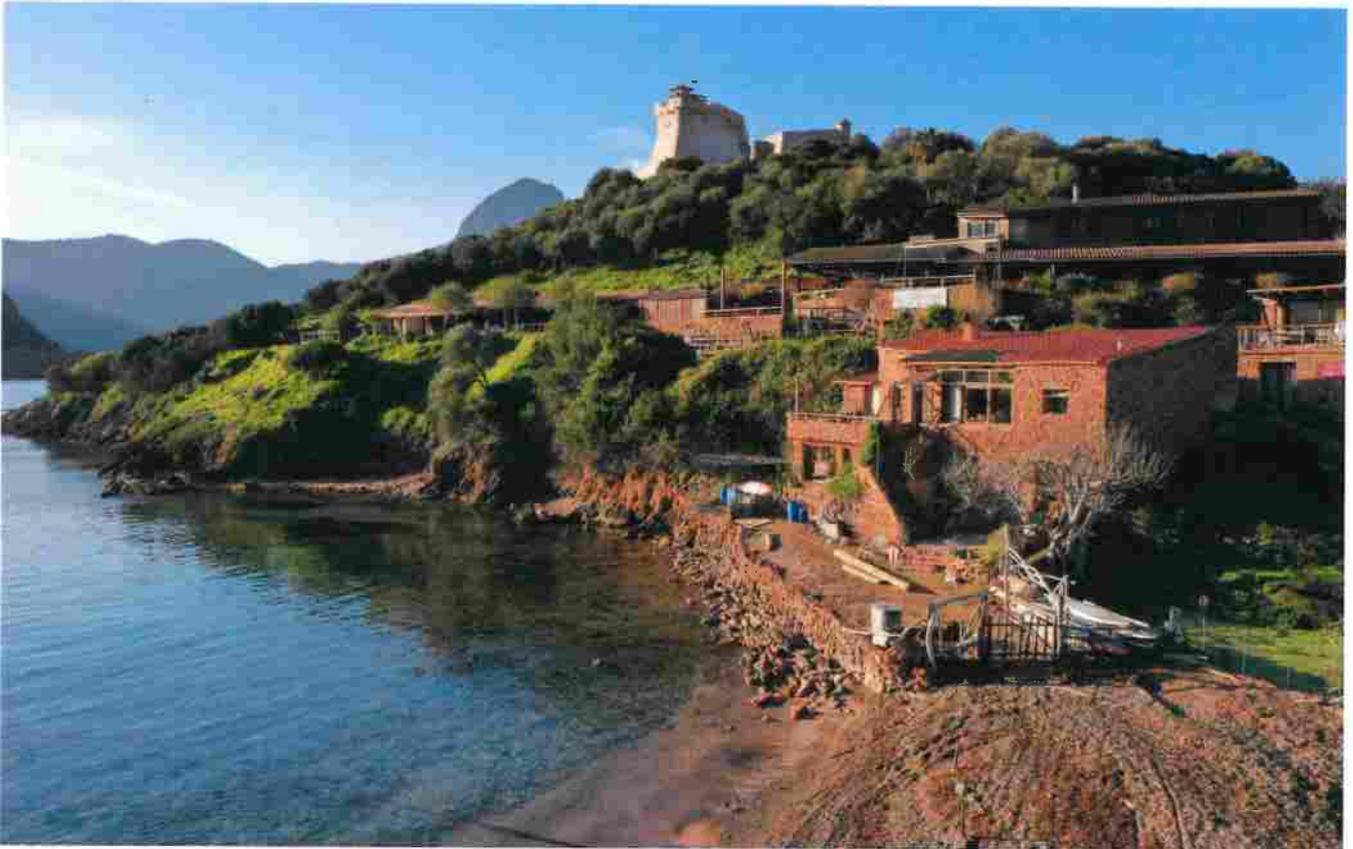


État projet

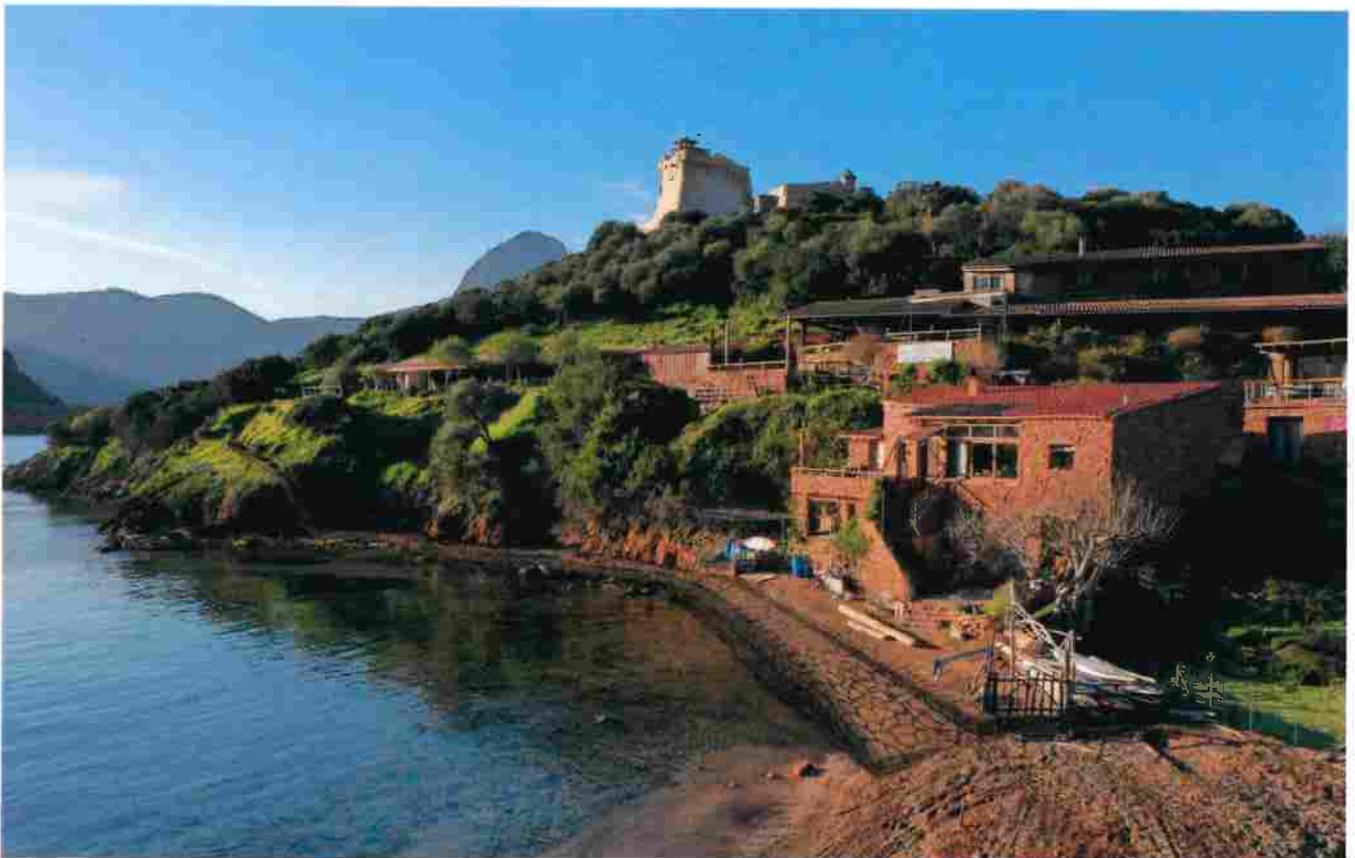
Cheminement maçonné sur le rivage rocheux pour l'accès au fortin



État existant



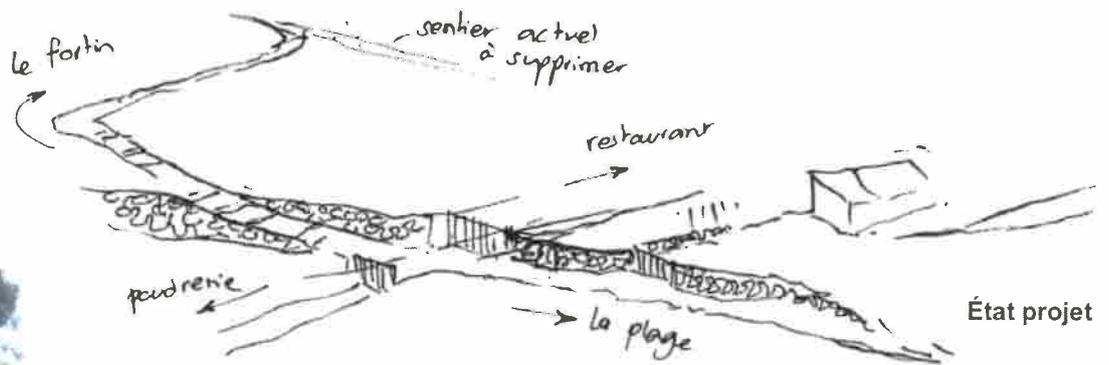
État existant



État projet

Montage photographique réalisé selon les *esquisses* de Alain Freydet, Paysagiste conseil du Conservatoire du littoral et l'étude de Bernard Boulangeot, Assitant à la maîtrise d'ouvrage.

ACCÈS PUBLIC AU FORTIN / SECTEUR 1



État existant



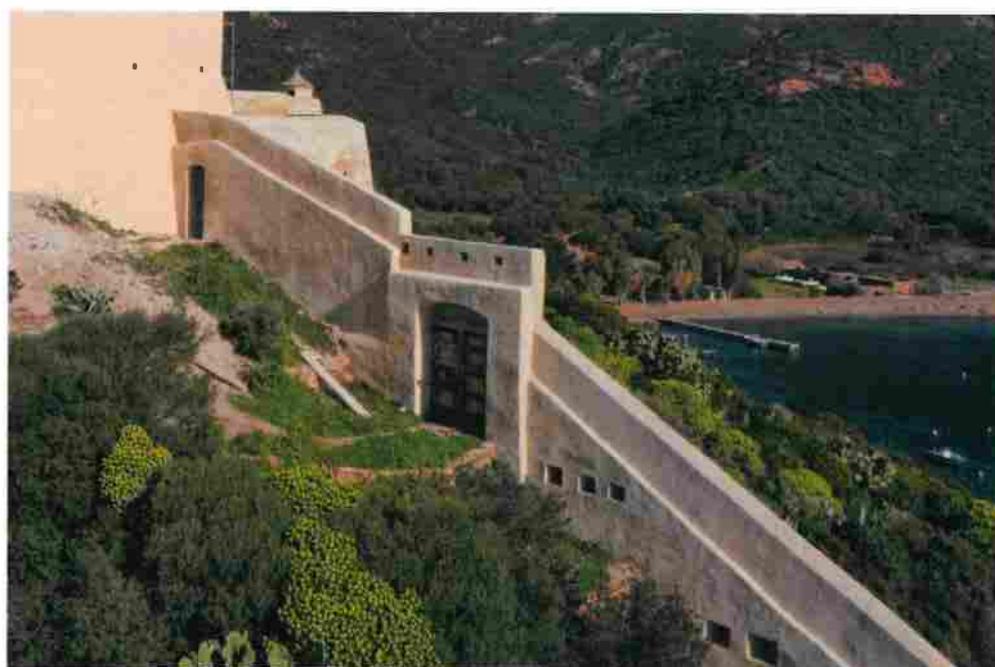
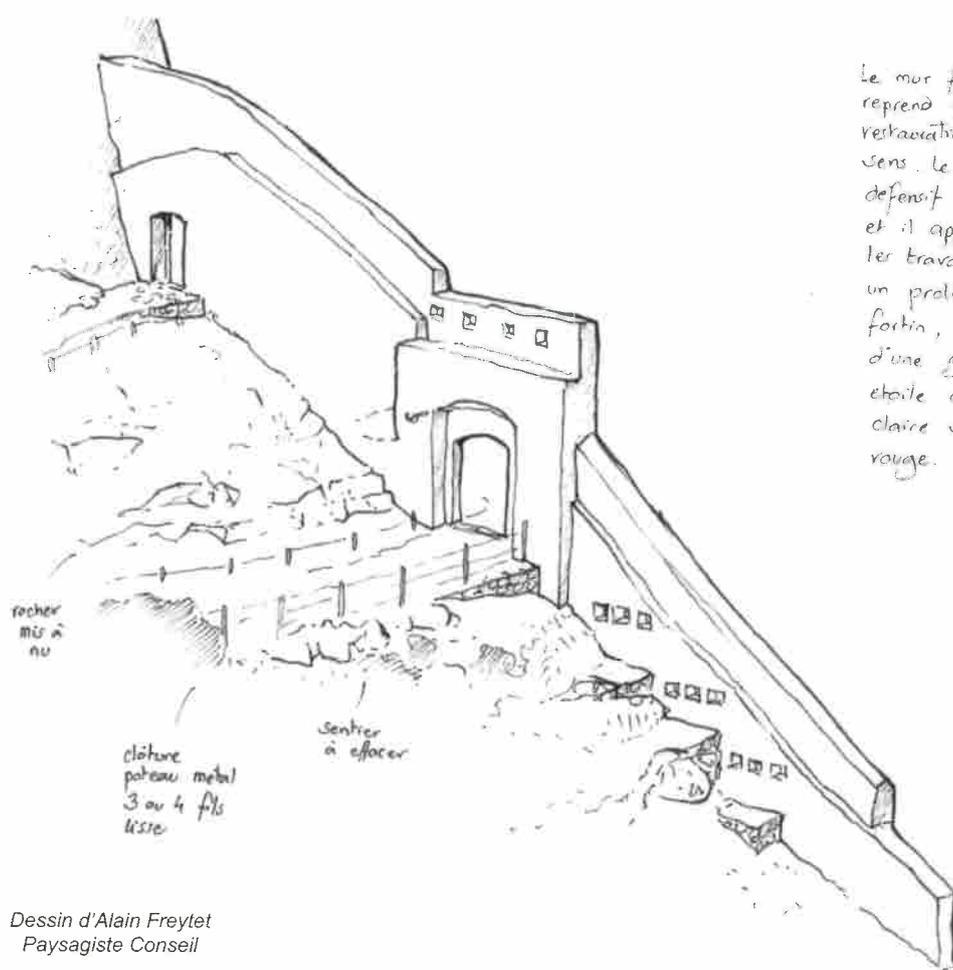
État existant



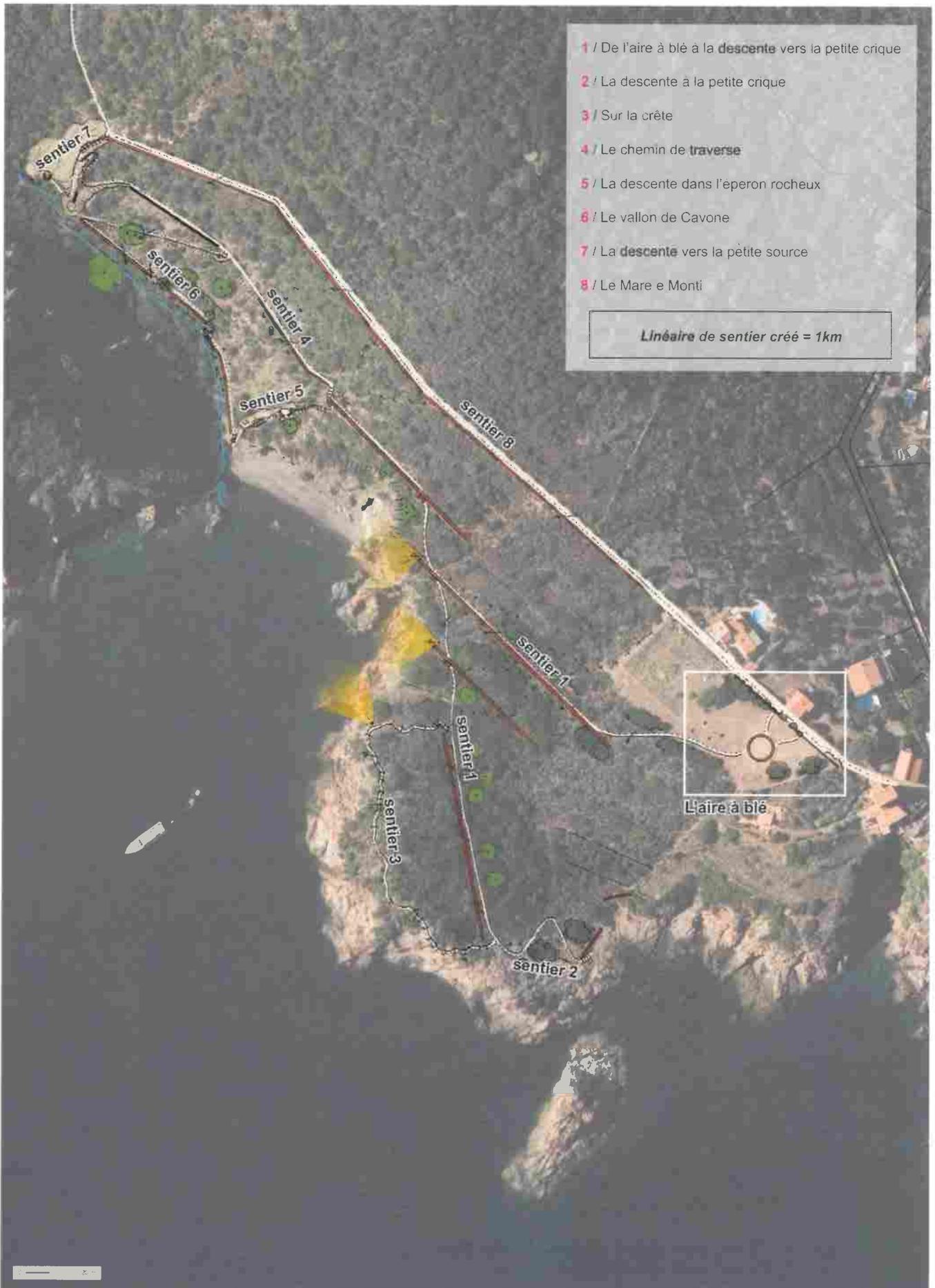
État projet

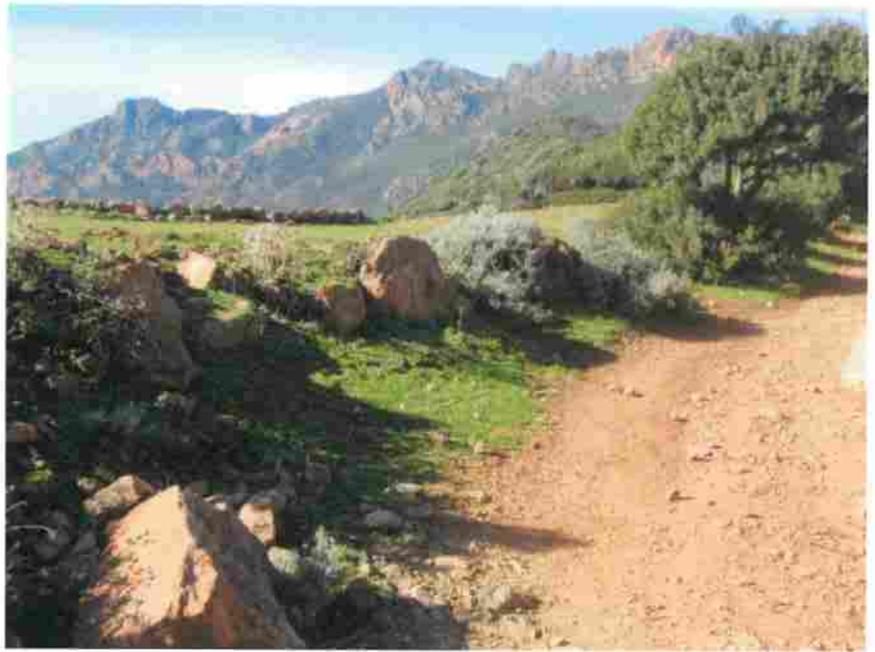
Dessins d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil

ENTRÉE DU FORTIN / SECTEUR 1



État existant
Une zone **boulevardée** par les déblais de chantier, à la **végétation hétéroclite**.





État existant

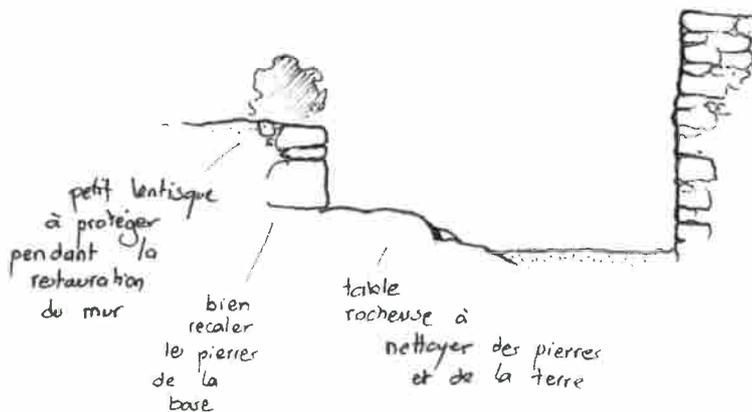
Les vestiges très dégradés d'un muret de soutènement dans le talus. Ouvrage à reconstituer en s'appuyant sur les gros blocs toujours en place.

Le chemin communal au droit de l'aire à blé.



État projet

Développé du mur. La restauration, en pierre sèche sauf pour les petites pierres de couronnement doit respecter cet appareillage de grosses pierres de fondation et de petites pierres de construction.



Dessins d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil



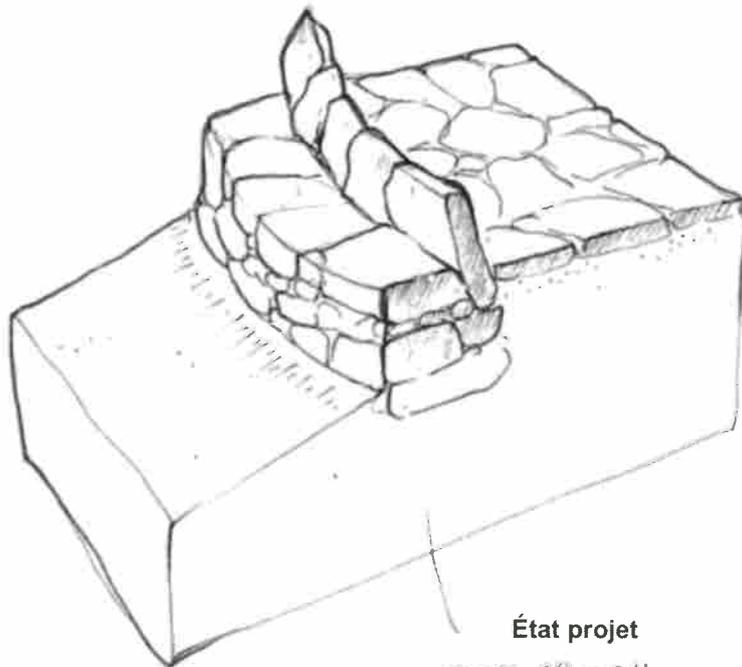
État existant

Le petit muret de soutènement est en partie écroulé.
Le ciment ayant servi pour de précédentes restaurations est à purger, pour revenir à un assemblage entièrement en pierre sèche.



État existant

Certaines pierres levées sont fendues, et à remplacer.



État projet

moyenne 0,35 x 0,41
repasse sur 0,25 h.



Dessin d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil

- 1 / De l'aire à blé à la descente vers la petite crique
- 2 / La descente à la petite crique
- 3 / Sur la crête
- 4 / Le chemin de **traverse**
- 5 / La **descente** dans l'éperon rocheux
- 6 / Le vallon de Cavone
- 7 / La descente vers la petite source
- 8 / Le Mare e Monti

État projet
Localisation des sentiers dans le **paysage**,
le long des anciennes **terrasses** de culture.

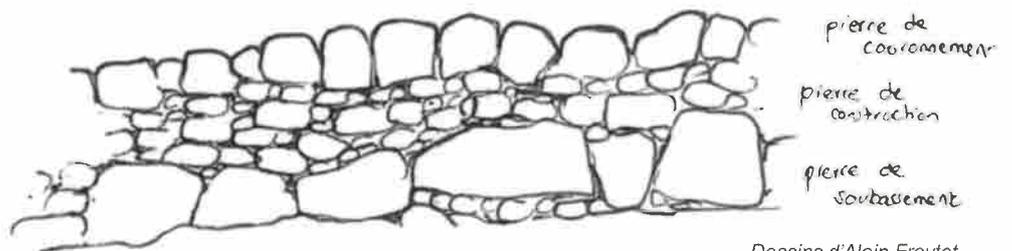


État existant

Les anciens murs de terrasse, cachés dans un maquis épais, sont encore majoritairement en bon état.

État projet

Restauration des murs en pierre sèche selon les techniques des muraillers



*Dessins d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil*

État existant

On note la présence de quelques brèches écroulées et de portions de couronnement manquant.



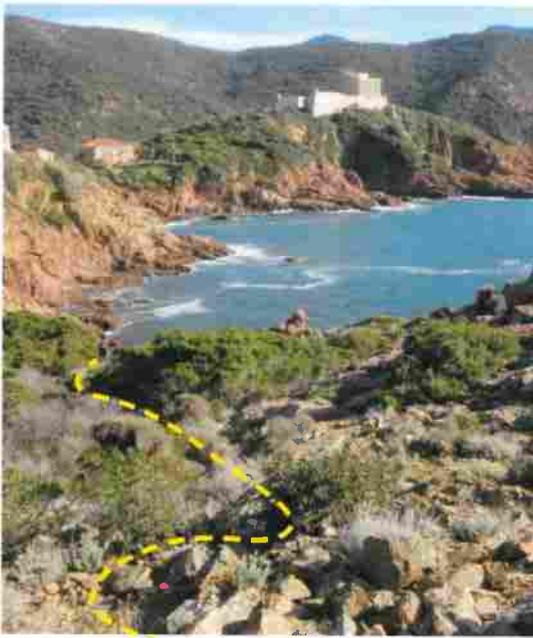
État existant

Dans la partie en sous-bois, des arbres se sont installés dans les murs



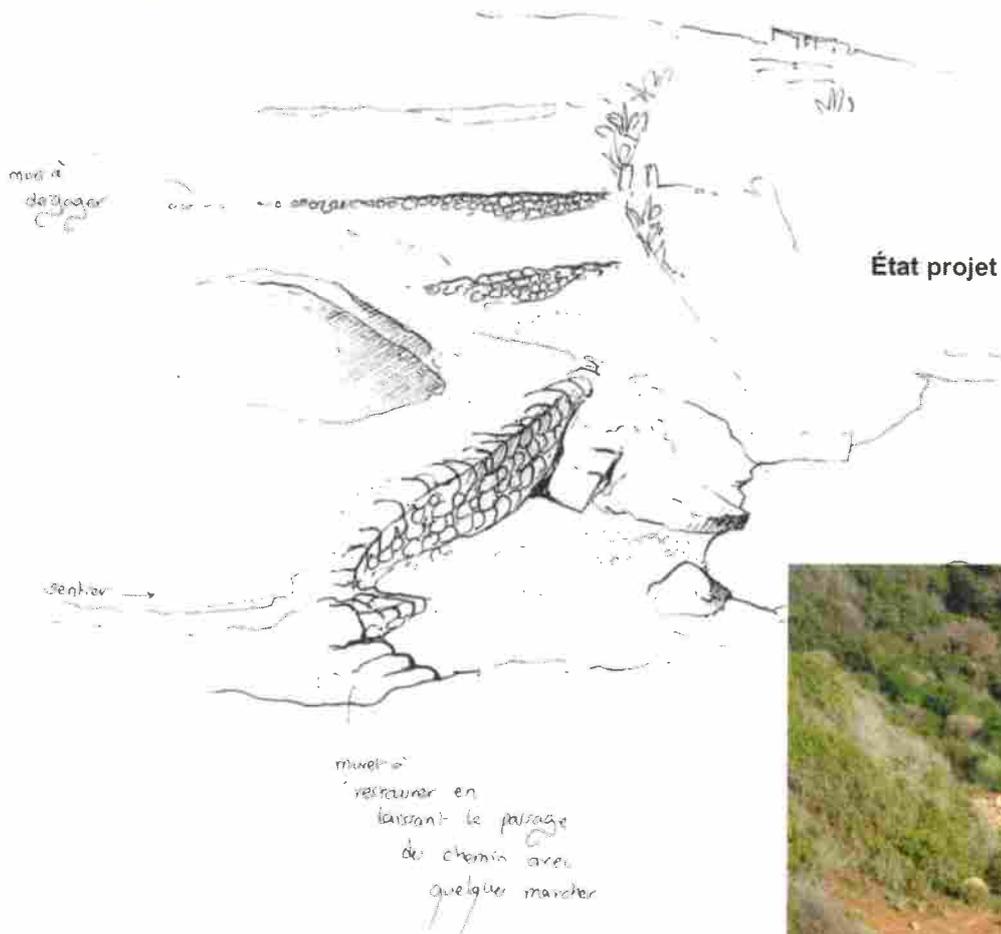
État projet

Aménagement d'escaliers volants en pierre dans les murs de soutènement, pour passer d'un niveau à l'autre



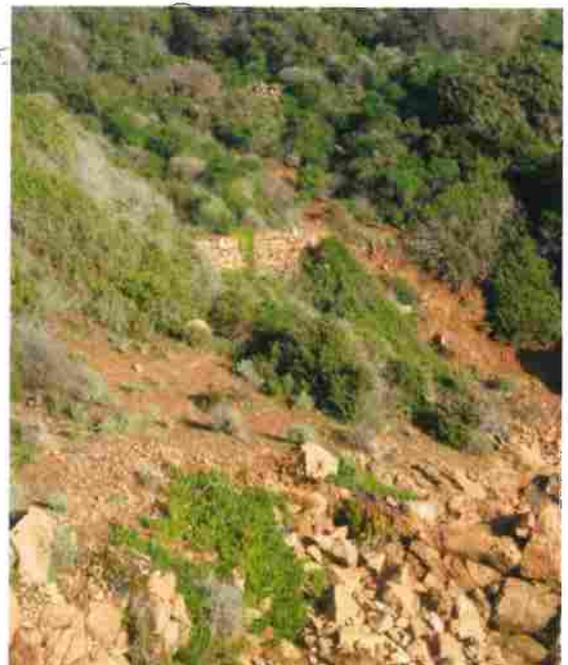
État existant

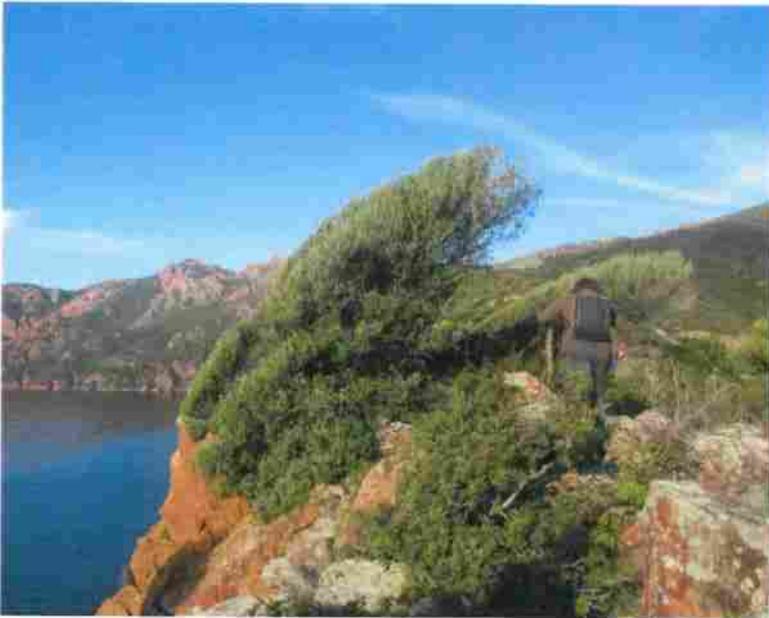
Un petit sentier sauvage serpente entre les rochers et les bosquets de maquis brossés par le vent



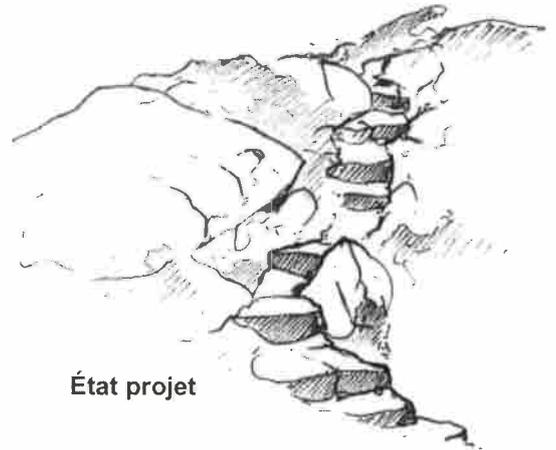
État projet

État existant
Quelques vestiges de murs subsistent





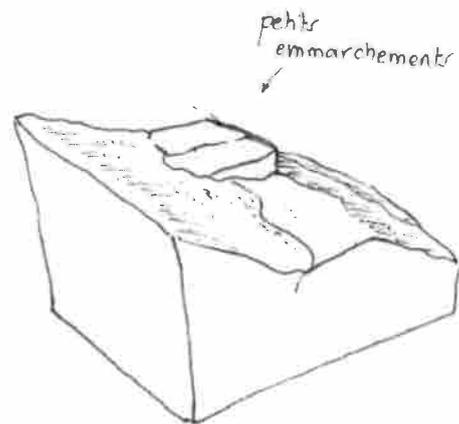
État existant
Passage en bord de falaise



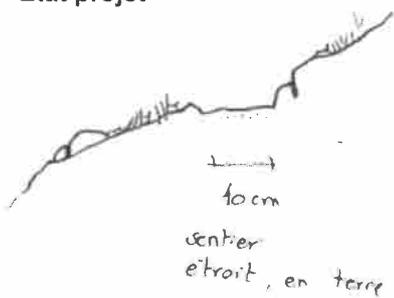
État projet



État projet



État projet



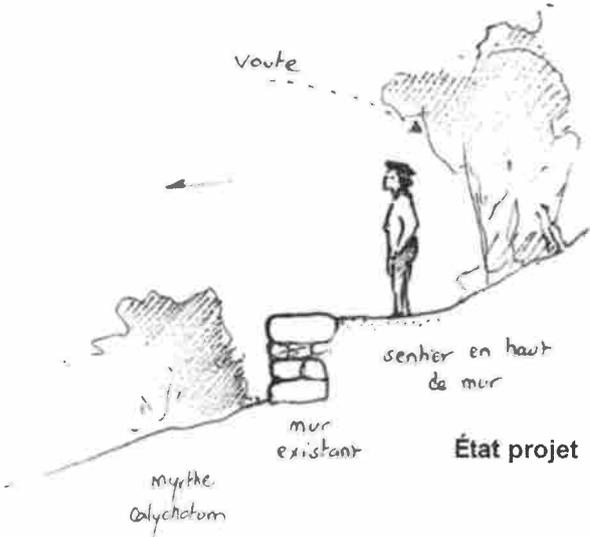
Dessin d'Alain Freytet
Paysagiste Conseil



État existant
Passage sous un maquis bossé

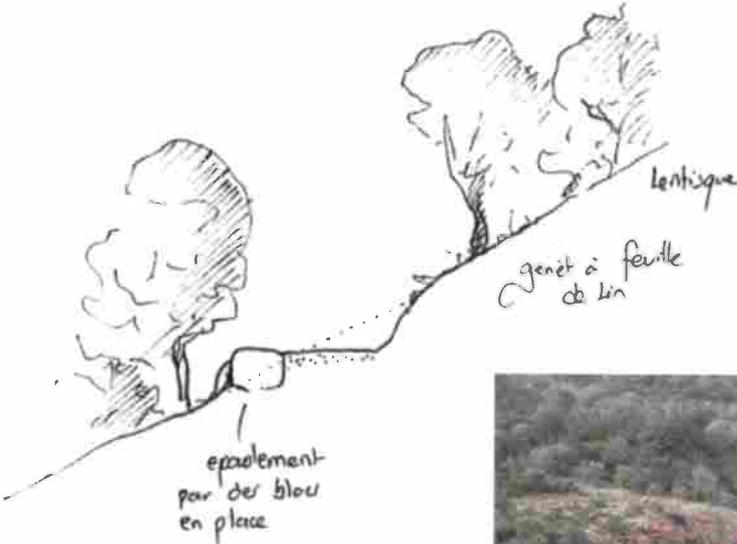


État existant
Mur de terrasse à restaurer



Dessins d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil

État projet



État projet

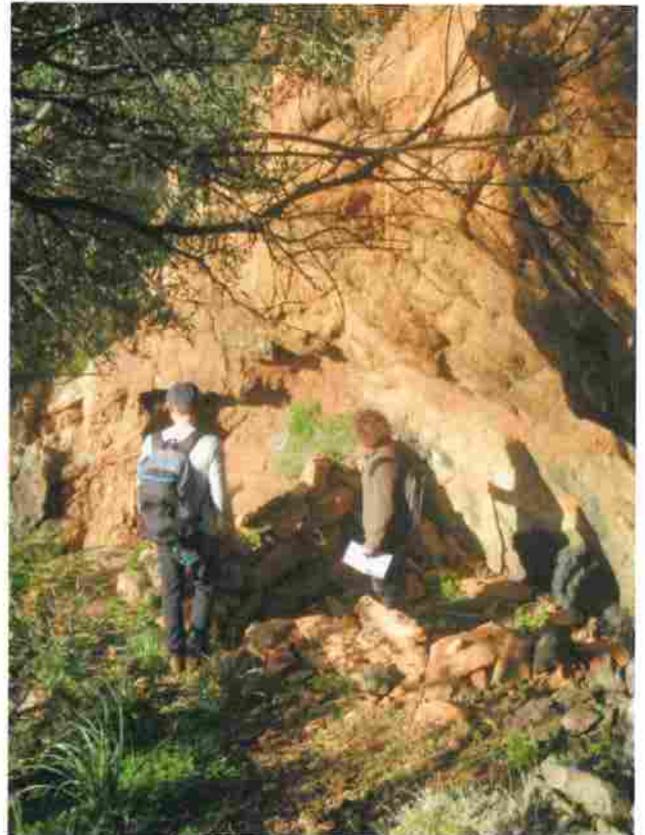
État existant
Un sentier à faire passer dans une très forte pente





État existant

Le début de la descente, un sol pentu rendu très glissant par la présence de petites pierralles instables.



État existant

A mi-parcours, un petit abri de berger en demi-cercle se cache sous la paroi rocheuse.



État existant

La fin de la descente vers la plage, une forte pente avec quelques blocs rocheux sur lesquels appuyer le sentier.



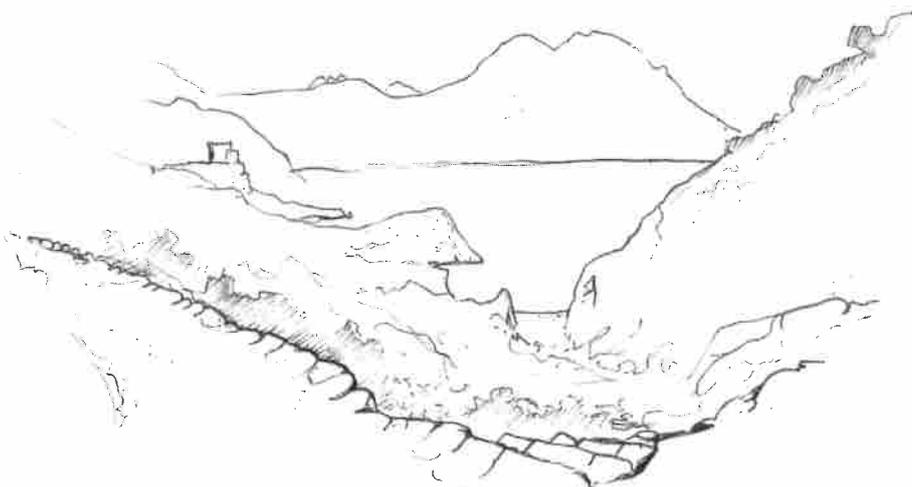
État existant

Le mur de soutènement le long du cours d'eau est à dégager et à restaurer pour servir d'appui au sentier.



État existant

Le vallon est très encaissé.
Le passage du sentier devra négocier deux lacets dans la forte pente et s'appuyer sur des éléments remarquables du paysage (grands arbres, gros rochers)



Dessin d'Alain Freydet
Paysagiste Conseil

Le Mare e Monti

Depuis le village de Galeria, le sentier communal Mare e Monti traverse la réserve naturelle de Scandola, un périple difficile et aride, réservé à des randonneurs avertis.

Après plusieurs heures de marche, le fortin de Girolata leur apparaît enfin au loin !

La boucle de découverte décrite dans ce dossier empruntera les derniers mètres du chemin Mare e Monti.

On en profitera pour rénover l'assise du sentier ainsi que quelques brèches le long du mur de soutènement.

**HAMAC
PAYSAGE**



**Pauline Maraninchi
& Valentin Charlot**
Paysagistes DPLG

tel : 06 14 20 29 38
atelier.hamac@gmail.com

Hameau du Fango
20245 Galeria